



*Bureau des radiocommunications*

*(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)*

Circulaire administrative  
CAR/219

Le 6 octobre 2006

## Aux administrations des Etats Membres de l'UIT

**Objet: Commission d'études 9 des radiocommunications**  
– **Proposition d'approbation d'un projet de nouvelle Question UIT-R et d'un projet de Question UIT-R révisée**

A sa réunion tenue les 4 et 5 septembre 2006, la Commission d'études 9 des radiocommunications a adopté 1 projet de nouvelle Question et 1 projet de Question révisée et a décidé d'appliquer la procédure de la Résolution UIT-R 1-4 (voir le § 3.4) pour l'approbation de Questions dans l'intervalle qui sépare deux Assemblées des radiocommunications.

Compte tenu des dispositions du § 3.4 de la Résolution UIT-R 1-4, je vous prie de bien vouloir faire savoir au Secrétariat ([brsgd@itu.int](mailto:brsgd@itu.int)), au plus tard le 6 janvier 2007, si votre Administration approuve ou n'approuve pas ces Questions.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la présente consultation seront communiqués dans une Circulaire administrative. Si les Questions sont approuvées, elles bénéficieront du même statut que les Questions approuvées à une Assemblée des radiocommunications et deviendront des textes officiels attribués à la Commission d'études 9 des radiocommunications (voir: <http://www.itu.int/pub/R-QUE-SG09/fr>).

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

### Annexes: 2

- 1 projet de nouvelle Question UIT-R
- 1 projet de Question UIT-R révisée

#### Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 9 des radiocommunications
- Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 9 des radiocommunications

## Annexe 1

Source: Document 9/111

### PROJET DE REVISION DE LA QUESTION UIT-R 145-1/9\*

#### **Caractéristiques requises pour la transmission de données à grande rapidité de modulation sur des circuits radioélectriques en ondes décimétriques**

(1990-1999)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que l'on constate un besoin croissant en matière de transmission de données à grande rapidité de modulation sur des circuits radioélectriques en ondes décimétriques et que l'on peut s'attendre à une nouvelle augmentation de ces besoins;
- b) que les ~~progrès récents~~ technologies de radiocommunication et les techniques opérationnelles récentes conduisent à la mise au point de systèmes qui utilisent la largeur de bande de façon beaucoup plus efficace, c'est-à-dire qui ont une plus grande capacité en bits par seconde et par unité de largeur de bande;
- c) qu'il est souhaitable que les effets des variations et des perturbations aléatoires se produisant dans le milieu de propagation constituent les facteurs qui déterminent en définitive la qualité de fonctionnement que l'on peut obtenir avec de tels systèmes;
- d) ~~que les caractéristiques d'une "voie de 3 kHz" ont été élaborées dans une large mesure en se fondant sur l'emploi de cette voie pour la téléphonie,~~

*décide* de mettre à l'étude la Question suivante

- 1 Quelles sont les caractéristiques de qualité de fonctionnement nécessaires pour la transmission de données par des systèmes radioélectriques en ondes décimétriques?
- 2 Quel est le débit binaire maximal réalisable dans la voie radioélectrique en ondes décimétriques pour le taux d'erreur binaire souhaité?
- 3 Comment les techniques de codage de correction des erreurs, d'entrelacement dans le temps, de diversité de fréquence dans la bande et autres peuvent-elles être utilisées afin d'obtenir la probabilité d'erreur désirée?
- 4 ~~Quelles sont les possibilités d'utilisation des bandes latérales indépendantes pour la transmission de données?~~
- 5 ~~Quels sont les paramètres statistiques qu'il convient d'utiliser pour décrire le milieu de propagation radioélectrique dans l'évaluation d'un système de transmission de données à grande rapidité de modulation et quelles sont les valeurs dont il faut tenir compte?~~

---

\* Cette Question doit être portée à l'attention de la Commission d'études 8 des radiocommunications (GT 8B).

*décide en outre*

1 que les résultats de cette étude devront être inclus dans une ou plusieurs Recommandations ou dans un ou plusieurs Rapports;

2 que cette étude devra être achevée en 2010.

NOTE 1 – Voir les Recommandations UIT-R F.436 et UIT-R F.763.

Catégorie: S2

## Annexe 2

Source: Document 9/112

### PROJET DE NOUVELLE QUESTION UIT-R [HF-ADAPTIVE.CHAR]/9

#### **Caractéristiques techniques et disposition des canaux requise pour les systèmes adaptatifs à ondes décimétriques**

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que ces dernières années, on a mis au point, et on continue de mettre au point, des systèmes adaptatifs à ondes décimétriques capables de choisir automatiquement un canal dans un groupe de canaux assignés et de contrôler le mode de modulation ainsi que la vitesse et la puissance de transmission;
- b) que le trafic des signaux vocaux est de plus en plus remplacé par le trafic de données, pour lequel on a besoin de canaux de haute qualité pendant de courtes périodes;
- c) que l'emploi de systèmes adaptatifs à ondes décimétriques, qui libèrent les canaux lorsqu'ils n'ont pas de trafic à transmettre, permet le partage des fréquences entre plusieurs systèmes ou plusieurs utilisateurs;
- d) que les systèmes adaptatifs devraient permettre d'obtenir une qualité de fonctionnement et une compatibilité optimales,

*décide* de mettre à l'étude la Question suivante

Quelles sont les caractéristiques techniques appropriées et la disposition des canaux requise pour la mise en œuvre de systèmes adaptatifs à ondes décimétriques, compte tenu de l'efficacité d'utilisation du spectre et de la réduction au minimum des brouillages?

*décide en outre*

- 1 que les résultats de cette étude devront être inclus dans une ou plusieurs Recommandations ou dans un ou plusieurs Rapports;
- 2 que cette étude devra être achevée en 2010 au plus tard.

Catégorie: S2

---